



**Parlement francophone bruxellois**

## **Mission parlementaire à Marseille**

**du 1er au 5 mai 2013**

menée par Mme Nadia El Yousfi  
Première vice-présidente

**Rapport de mission**

## TABLE DES MATIÈRES

1. Les objectifs de la mission.....	3
2. Composition de la délégation parlementaire.....	4
3. Déroulement chronologique de la mission.....	4
Petit-déjeuner de travail en présence des deux Consuls belges et du président de la Chambre de commerce belgo-PACA.....	4
Rencontre à la Ville de Marseille.....	4
Conseil général des Bouches-du-Rhône, rencontres à l'Hôtel du Département.....	7
Spectacle au Théâtre du Gymnase, « Rituel pour une métamorphose ».....	10
Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, rencontre à la Villa Méditerranée.....	10
Déjeuner à la Chambre de commerce franco-belge du Sud de la France.....	12
Rencontres à la Friche Belle-de-Mai.....	12
Cocktail et spectacle « Le Vieux-Port entre flammes et flots ».....	15
Rencontre au bâtiment J1 avec les responsables de MP2013.....	15
Déjeuner au restaurant du Musée Regards de Provence.....	17
Balade urbaine.....	17
Dîner à la résidence du Consul général à Aix-en-Provence.....	19
4. Bilan financier.....	20

## **1. Les objectifs de la mission**

L'objectif poursuivi dans le cadre des relations internationales est, d'une part, de porter à l'étranger le message que le Parlement francophone bruxellois est l'Assemblée parlementaire des Bruxellois francophones, qui vivent dans une région largement francophone et, d'autre part, d'échanger des informations et de confronter des expériences dans des domaines de compétences exercées tant par l'Assemblée que par ses interlocuteurs. L'objectif premier de la mission a consisté à aller à la rencontre d'initiatives régionales, départementales et/ou citoyennes dans la limite des compétences du Parlement francophone bruxellois.

Tant le monde politique qu'associatif sont demandeurs de contacts internationaux et particulièrement dans le cadre de la Francophonie. Un parlement n'a pas pour seule mission de voter le budget, d'assurer la confection des lois et de contrôler du gouvernement.

Ce rapport est destiné à présenter la récente mission du Bureau du Parlement francophone bruxellois à Marseille. L'objectif premier de la mission était la rencontre d'une région qui possède bien des points communs avec la Région bruxelloise; parmi ceux-ci la multiculturalité n'est pas des moindres mais aussi la situation du marché de l'emploi, la dualisation...

Avant d'entrer dans le vif du sujet (le déroulé d'une mission aussi passionnante que chargée), il nous faudra d'abord remercier ceux qui l'ont rendue possible, le Consul général de Belgique à Marseille, M. Philippe Bostem, M. Michel Parys, consul adjoint et M. Marco Pasqualini, adjoint au Chargé de mission international de Marseille-Provence 2013. Qu'ils en soient vivement remerciés.

## 2. Composition de la délégation parlementaire

La délégation parlementaire était composée de l'ensemble des membres du Bureau du Parlement, du Secrétaire général et de deux membres du service des Relations publiques et internationales :

- Nadia El Yousfi, Première vice-présidente du Parlement
- Dominique Braeckman, Deuxième vice-présidente du Parlement
- Marion Lemesre, Troisième vice-présidente du Parlement
- Olivia P'tito, membre du Bureau du Parlement
- Michel Colson, membre du Bureau du Parlement
- Julie de Grootte, parlementaire
- Bruno Vanleemputten, Secrétaire général du Parlement
- Joël Kotek, responsable du service des Relations publiques et internationales au greffe du Parlement
- Virginie Valentin, assistante au service des Relations publiques et internationales du greffe du Parlement

Tout au long de la mission, la délégation fut accompagnée par M. Marco Pasqualini, adjoint au chargé de mission internationale de Marseille-Provence 2013.

## 3. Déroulement chronologique de la mission

**Mercredi 1er mai 2013**

Arrivée de la délégation

**Jeudi 2 mai 2013**

- o **Petit-déjeuner de travail en présence des deux consuls belges et du président de la Chambre de commerce belgo-PACA**

Cette première rencontre avec les organisateurs de la mission M. Philippe Bostem, Consul général de Belgique, M. Michel Parys, Consul, M. Olivier Van de Winkel, président de la Chambre de commerce franco-belge du Sud de la France et M. Pasqualini du service international de MP2013, a permis à la délégation de mesurer les défis et enjeux rencontrés par la région PACA.

Ce déjeuner offrit au Bureau l'occasion de peaufiner le détail de l'organisation du déjeuner de travail, organisé le lendemain par la Chambre de Commerce franco-belge, à l'attention des parlementaires francophones bruxellois.

- **Rencontre à la Ville de Marseille**

Thématique: Tourisme, cohésion sociale, aménagement du territoire

Intervenants

- M. Alain Caraplis, chef du protocole de la Ville de Marseille
- Mme Michelle Reynaud, directrice des Relations extérieures et européennes
- M. Maxime Tissot, directeur général de l'Office du tourisme et des congrès

La délégation a été reçue par M. Alain Caraplis, chef du protocole de la Ville de Marseille<sup>1</sup>, qui brossa pour les membres du Bureau un rapide historique de la ville de Marseille et plus particulièrement du Vieux-Port. Il rappela qu'après avoir été bouclé pendant près de trois jours, le quartier fut presque entièrement rasé en janvier 1943 par les nazis. Le bilan fut terrible: 1 642 transferts à la prison de Compiègne, 782 Juifs déportés et exterminés à Sobibor, 600 « suspects » déportés au camp de concentration de Sachsenhausen. L'Hôtel de ville, qui date du XVII<sup>e</sup> siècle, est un des rares bâtiments à avoir survécu à la destruction. L'originalité de l'ancienne salle du Conseil municipal est de présenter sur des cartouches les noms de tous les maires de Marseille. Cette salle étant devenue trop exiguë pour la tenue des débats, une nouvelle section ultra-moderne de l'Hôtel de ville a été construite en sous-sol. Spacieuse, largement éclairée et dotée des dernières technologies, la nouvelle salle du Conseil accueille toutefois au maximum quatre séances par an.

La délégation a été ensuite accueillie par Mme Michelle Reynaud, directrice des Relations extérieures et européennes à la mairie et M. Maxime Tissot, directeur général de l'Office du tourisme et des congrès. Mme Reynaud s'est intéressée à la vision stratégique des autorités municipales dans les 20 dernières années. Celle-ci s'est inscrite dans la volonté de se réappropriier le littoral, de reconquérir le territoire du port. Les projets Euromed<sup>2</sup>, MuCEM<sup>3</sup>, Villa Méditerranée et le musée Regards de Provence<sup>4</sup> en constituent les exemples les plus éclatants.

Mme Reynaud s'intéresse tout particulièrement au projet *Euroméditerranée*, dont on nous parlera tout au long de la mission. Ce projet est proprement titanesque pour être financé à hauteur de 7 milliards € par ses différents partenaires : l'Europe, la Région PACA, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Communauté urbaine et la Ville de Marseille. Ce projet vise à la rénovation urbaine, notamment dans le quartier portuaire de la Joliette et les quartiers du Vieux-Port, de la Belle-de-Mai et de Saint-Charles.

M. Maxime Tissot, pour sa part, se charge de présenter la stratégie touristique de la Ville de Marseille pour les années 2013-2015. L'orateur souligne le fait que, suite au processus de désindustrialisation, le tourisme est devenu la priorité de la mairie et la ville sert de lien entre l'Europe et le Sud. Aujourd'hui, ce secteur représente 6% de l'emploi (18.000 emplois) à Marseille.

Actuellement, trois secteurs assurent la manne touristique :

- les croisières (200.000 passagers en 1996, plus d'un million en 2013)
- les congrès (plus de 400 événements par an)
- le tourisme urbain de loisirs (forte augmentation grâce à la ligne TGV)

1 <http://www.marseille.fr/sitevdm/mairie>

2 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Eurom%C3%A9diterran%C3%A9e>

3 <http://www.mu cem.org/>

4 <http://www.museeregardsdeprovence.com>

L'année *Marseille-Capitale européenne de la culture 2013* s'annonce charnière. Elle est une année de développement majeure. Elle a permis la restructuration de Marseille et de son territoire à travers une série d'institutions phares: le MuCEM, la *Villa Méditerranée*, le musée *Regards de Provence*, le *Silo*, l'hôtel de luxe Intercontinental aménagé dans l'ancien Hôtel-Dieu, la rénovation du Palais du Pharo en palais des congrès, le J1, la friche *Belle de mai*, le développement du Parc national des Calanques...

La ville s'est également dotée d'un lieu d'accueil pour l'année MP2013, le fameux Pavillon M que la délégation sera amenée à visiter. La ville a investi quelque 450.000 € dans la communication en achetant, entre autres, 70.000 pop-ups<sup>5</sup>. Pour l'orateur, le défi posé à la ville sera de pouvoir capitaliser les initiatives de MP2013 pour assurer un avenir touristique à Marseille et sa région. A ses yeux Marseille pourrait envisager de se hisser à terme au niveau d'une ville comme Barcelone. L'année 2013 a permis en tout cas à revaloriser l'image de la ville, de la positionner dans les destinations de villégiature et d'accueillir de nombreux professionnels : Marseille se classe dans le top 5 des villes françaises et dans le top 60 des villes européennes de congrès.

L'accent est donc déjà mis sur des événements à venir, tels que la coupe UEFA en 2016 ou la candidature en tant que Capitale du sport en 2017.

M. Tissot explique les raisons qui ont poussé la ville à s'associer presque naturellement à sa région. La charge d'une année culturelle ne pouvait reposer seulement sur les épaules de la seule municipalité. Il a semblé tout aussi évident que l'événement profite à l'ensemble de la région. Pour éviter toute récupération politique, c'est tout aussi naturellement, que s'est imposé l'idée de confier la direction de MP2013 à une personnalité neutre, en l'occurrence, M. Jacques Pfister, le président de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence.

S'agissant du chômage et de l'impact de MP2013, l'orateur estime que le développement de la zone du port (plus de 400 hectares dans le cadre d'Euromed) a créé et va davantage encore développer de l'emploi : plus de 5.000 emplois/an pendant plusieurs années. Il insiste sur l'augmentation des plus notables du nombre de chambres d'hôtel. La municipalité est passée de 4.500 chambres à plus de 7.000. Marseille peut désormais songer à accueillir de grands congrès ! Il reconnaît que les nouvelles normes européennes en matière d'hôtellerie ont causé un certain nombre de dégâts collatéraux. De nombreux petits hôtels ont dû fermer ou se transformer en chambres d'hôtes », faute de pouvoir s'inscrire dans des normes très strictes, notamment, en matière de sécurité. Il souligne, enfin, que les établissements de tourisme doivent également faire face à la concurrence que représente la mise en location de maisons et appartements privés.

La Vice-présidente du Parlement remercie Mme Reynaud et M. Tissot pour la qualité de leur exposé.

- Visite Pavillon M

### Thématique

*Tourisme, Citoyenneté, Cohésion sociale*

La délégation se rend ensuite au tout nouveau Pavillon M qui regroupe de nombreuses expositions sur et autour de Marseille. Ce pavillon, construit spécialement pour l'année MP2013, dispose d'une surface de 3.000 m<sup>2</sup> aménagés dont 1.200 m<sup>2</sup> de structure éphémère au cœur de la ville et est une véritable vitrine du savoir-faire de Marseille et son territoire.

---

5 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pop-up>

Cette structure éphémère, construite au-dessus de la salle du Conseil municipal, s'inscrit dans une démarche de développement durable : lors de son démontage, tous les éléments qui la composent pourront être réutilisés ou recyclés.

Bien que temporaire, d'aucuns se posent la question de son maintien tant il recueille du succès...

Le Pavillon M est le premier outil de diffusion de la programmation de MP2013 auprès des Marseillais et des visiteurs (plus de 900 événements sont programmés sur le territoire, dont près de 650 pour la seule Cité phocéenne). Le Pavillon propose, en outre, un guichet de l'Office du Tourisme, un lieu d'expositions fixes et temporaires, un lieu de communication et de relations publiques pour des événements et avant-premières. Il accueillera une Semaine belge<sup>6</sup> du 10 au 16 novembre 2013. Mons2015 profitera de cette semaine pour se présenter aux Marseillais et aux Provençaux. L'office du tourisme Wallonie-Bruxelles présentera, quant à elle, une exposition photos de Jim Sumkay et des œuvres d'autres artistes belges.

- **Conseil général des Bouches-du-Rhône<sup>7</sup>, rencontres à l'Hôtel du Département**

Thématique

*Action sociale*

Intervenants

- Mme Annie Riccio, Directrice de l'Action, Territoriale et de l'Administration, Direction générale adjointe de la Solidarité<sup>8</sup>

- Mme Martine Pardi, en charge du Service tarification et programmation pour Personnes handicapées, Direction des personnes âgées et des personnes handicapées

- Dr. Chantal Vernay-Vaisse, Chef de service Prévention, Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé publique

- M. René Olmeta, Vice-Président, responsable de la communication et grands événements et des relations avec les anciens combattants et les affaires militaires du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Lors de la préparation de la mission, il avait été demandé de mettre en avant les compétences que le Parlement francophone bruxellois partage avec les différents niveaux de pouvoir français. C'est pourquoi la rencontre avec la *Direction générale de la Solidarité* du Conseil général des Bouches-du-Rhône s'est tout de suite imposée. De nombreux domaines dépendent effectivement du Conseil général : toxicomanies, aide aux personnes handicapées, cohésion sociale/intégration...

La délégation est accueillie par Mme Marie-Christine Effosse, Chargée de mission Relations Internationales du Conseil général à l'Hôtel du Département, le « bateau bleu » comme le surnomme les Marseillais. L'architecture est, en effet, futuriste et fait de ce bâtiment un élément incontournable du paysage phocéen.

Mme Annie Riccio, Directrice de l'Action, Territoriale et de l'Administration de la Direction générale adjointe de la Solidarité est chargée de présenter aux membres du Bureau les missions et défis rencontrés par le département des Bouches-du-Rhône. Sa propre DG traite de toutes les politiques publiques relevant du champ médico-social.

---

6 Pour plus d'informations concernant la Semaine belge, contactez le Consulat général de Belgique à Marseille : [marseille@diplobel.fed.be](mailto:marseille@diplobel.fed.be)

7 <http://www.cg13.fr>

8 <http://www.sanitaire-social.com>

Mme Riccio explique que chaque direction du Conseil général a en charge une politique publique; la DG de la Solidarité étant la plus importante avec 2.700 agents (18 métiers dont des éducateurs sociaux, des psychologues, des sages-femmes, des assistants sociaux, etc.) et représentant 60% du budget de la collectivité, soit 1.200.000 €.

La DG de la Solidarité est composée de 5 directions :

- les personnes âgées et les personnes handicapées
- l'insertion
- la cohésion sociale
- l'enfance et la famille
- la protection maternelle et infantile et la santé publique

La direction des personnes âgées et handicapées est installée sur un seul site et regroupe près de 800 agents. En 2013, le budget alloué aux personnes âgées était de 260 millions d'euros et de 213 millions d'euros pour les personnes handicapées. Mme Riccio indique que cette direction voit son budget croître chaque année à cause de l'augmentation du maintien à domicile nécessitant un dispositif d'aide, tant pour les personnes âgées que pour les personnes handicapées. En effet, pour fournir une aide adéquate 24h/24, plusieurs services sont amenés à intervenir, ce qui implique des coûts importants.

Concernant les personnes âgées, la répartition du budget est le suivant : plus de 150 millions d'euros pour le maintien à domicile et près de 100 millions d'euros pour la prise en charge en institution.

Pour les personnes handicapées, environ 50 millions d'euros sont consacrés au maintien à domicile et plus de 150 millions d'euros servent à la structure appelée « *Maison départementale des personnes handicapées* » (MDPH) qui est un guichet unique pour les questions liées aux handicaps.

Une seconde intervenante, Mme Martine Parisi, signale que les demandes d'aide ne sont plus envisagées sous un angle limité mais sont plutôt analysées selon un « *projet de vie global* » prenant en considération les différents aspects de la vie de la personne handicapée et en ne faisant plus de différences entre les adultes et les enfants. La MDPH décide des besoins et du type d'aide; elle « ouvre le droit ». Le Département exécute ensuite la décision de la MDPH.

Mme Riccio rappelle trois points fondamentaux pour l'ensemble des services publics: 1) les quotas d'insertion dans les services publics, 2) l'intégration des enfants handicapés dans l'enseignement scolaire et 3) les ateliers protégés.

Pour les mineurs, il existe un dispositif particulier : les auxiliaires de vie. Ces personnes sont attachées à un enfant et permettent leur intégration dans un parcours scolaire toute l'année. Ce dispositif a démontré son efficacité mais semble difficile à systématiser car il apparaît sur-mesure. Entre 200 et 300 personnes, âgées de moins de 30 ans, sont auxiliaires de vie dans le département et son financement est assuré par diverses institutions publiques. Dans la fonction publique, l'objectif d'emploi de personnes handicapées est de 7% mais la réalité tourne entre 2 et 5%. Les entreprises qui n'emploient pas suffisamment de personnel « handicapé » sont soumises à une taxe de 6%. L'oratrice souligne que la question du vieillissement de la personne handicapée se pose dans toutes les structures et que 270 places d'accueil médicalisées (« foyers de vie ») sont disponibles pour des adultes en grande dépendance.



Le deuxième volet de la rencontre porte sur la santé, et plus particulièrement sur la médecine préventive et la santé publique. Une troisième intervenante, le Docteur Chantal Vernay-Vaisse, responsable du Service prévention, explique que la lutte contre la toxicomanie est une compétence de l'État mais que les suites sociales relèvent *de facto* du Département, les usagers s'adressant effectivement au Conseil général. La politique du Département est surtout axée sur la prévention et la politique de réduction des risques. Pour ce faire, le Docteur Vernay-Vaisse indique aux parlementaires qu'il existe de centres de dépistage anonymes et gratuits, accessibles à tous : majeurs et mineurs, « Marseillais de longue date » comme migrants...

Le dépistage se fait sur une base volontaire et le Conseil régional joue la carte de la proximité. Il a créé deux centres à Marseille et un à Aix-en-Provence, ainsi que des consultations en ville et dans toutes les prisons des Bouches-du-Rhône.

Des actions « hors les murs » sont aussi mises en place avec les associations par le biais d'un bus qui va à la rencontre des toxicomanes mais aussi des prostituées.

Dans les centres, les équipes travaillent sur deux niveaux :

- la Réduction des Risques (RdR) liées à la toxicomanie et au dépistage (distribution de seringues...)
- l'accès au dépistage de VIH et des hépatites.

L'hépatite C se révèle être un grave problème dans la région puisqu'elle touche 95% des personnes toxicomanes les plus âgées. Des consultations de gastro-entérologie sont donc proposées pour faire des bilans. Elle souligne que ses services ont comptabilisé quelques 17.000 personnes (chiffre de 2010) ayant bénéficié anonymement d'un bilan concernant le VIH.

Le Docteur Vernay-Vaisse déclare que la toxicomanie intraveineuse a diminué, par contre le sniff et la consommation de drogues de synthèse sont en augmentation. L'Etat a également souhaité associer l'alcoolisme et le tabagisme à la toxicomanie; les centres sont donc devenus des centres pour le traitement des addictions de manière plus générale. Le budget de la prévention sanitaire s'élève à 3,6 millions d'euros.

A propos de la distribution de seringues, le Docteur Vernay-Vaisse signale que le Département a fait le choix de placer des distributeurs dans chaque quartier afin d'éviter la discrimination et regrette que ses services ne puissent en distribuer librement dans les prisons car c'est une compétence de l'État. En prison, une seringue vaut une cartouche de cigarettes; quand on en a une, on la fait donc circuler avec les risques de contamination que l'on connaît.

En complément aux centres de dépistage, il existe un centre de lutte contre la tuberculose ainsi que plusieurs lieux de consultation et une unité mobile équipée d'une unité de radiologie. Cette unité mobile de lutte contre la tuberculose permet de toucher les populations nomades, la communauté Rom en particulier. Celle-ci n'ayant pas accès à la vaccination est particulièrement touchée par cette maladie. Une fois le contact établi, il est également possible de faire de la prévention sur les maternités précoces par exemple.

Madame Riccio, pour sa part, revient sur d'autres aspects de la DG de la Solidarité, à savoir la Maison départementale de l'adolescent (MDA) dépendante de la Direction Enfance et Famille, les Maisons départementales de la Solidarité et le Revenu de Solidarité Active (RSA).

La Maison départementale de l'adolescent (MDA) est un lieu unique rassemblant toutes les questions relatives aux problèmes des ados. Une équipe pluridisciplinaire (pédo-psychiatres, diététiciens, dermatologues, animateurs...) propose un accueil, une prise en charge et un suivi. Des ateliers de théâtre, d'écriture, de libre expression y sont également organisés.

Vu l'ampleur des demandes, cette Maison est devenue un support pour les travailleurs sociaux : travail avec les parents (actions éducatives en famille), suivi des « enfants du juge », placements, délinquance, etc.

Les Maisons départementales de Solidarité (MDS) sont, quant à elle, au nombre de 29 et regroupent toutes les missions confiées au Conseil général dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale. Ce sont des lieux d'accueil et de proximité pour les habitants.

Dernier outil de l'Action Sociale évoqué par Mme Riccio, le Revenu de Solidarité Active (RSA).

« *Le Revenu de Solidarité Active a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, d'inciter à l'exercice d'une activité professionnelle et de lutter contre la pauvreté de certains travailleurs qu'ils soient salariés ou non salariés.* »<sup>9</sup> Le RSA est une allocation mensuelle, différentielle et subsidiaire ce qui signifie qu'elle varie en fonction de la situation personnelle du demandeur. Pour les personnes ayant une activité, il complète le revenu pour garantir le RMI. Le Département compte environ 30.000 bénéficiaires.

Après cette réunion de travail, les parlementaires rencontrent M. René Olmeta, Vice-Président du Conseil Général en charge de la communication et grands événements et des relations avec les anciens combattants et les affaires militaires. S'en suit une discussion des plus fructueuses avec le Conseiller et Mme Riccio.

- **Spectacle au Théâtre du Gymnase, « Rituel pour une métamorphose »**

La délégation a été invitée par M. Lionel Dahan, directeur du Théâtre du Gymnase, à assister à la dernière création de la troupe de la Comédie-Française « *Rituel pour une métamorphose* », une pièce du Syrien Saadallah Wannous mise en scène par le Koweïtien Sulayman Al-Bassam. Cette pièce questionne le pouvoir déstabilisé par une femme qui, dans la Syrie du XIXème siècle, lutte avec acharnement pour sa liberté. Pour la première fois, le répertoire de la Comédie-Française s'enrichit d'un texte traduit de l'arabe du Syrien Saadallah Wannous

<b>Vendredi 3 mai 2013</b>
----------------------------

- **Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, rencontre à la Villa Méditerranée**

Intervenants

- M. François de Boisgelin, Directeur de la Villa Méditerranée
- M. Jean Pinatel, Directeur technique de la Villa Méditerranée
- M. Bernard Morel, Vice-président en charge de l'Emploi, du Développement économique, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation au Conseil régional PACA
- M. Vincent Gaston, Responsable des Relations publiques et internationales de la Villa Méditerranée

---

9 Article L262-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Accueillie par M. Guillaume Huet, Chef du service Coopération territoriale de la Direction des Relations Internationales et Méditerranéenne de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la délégation découvre une Villa Méditerranée<sup>10</sup> quasiment terminée. Pensé dans le cadre de l'Année européenne de la culture, ce prestigieux bâtiment a fait l'objet d'un concours remporté par l'architecte Stefano Boeri; les travaux ont démarré dès 2010. Cet édifice hors normes développe ses espaces sur (une avancée en porte-à-faux de 40 mètres) et sous la mer (la construction s'étend sous un bassin artificiel de 2.000 m<sup>2</sup>). Au niveau supérieur, et avec une vue sur le MuCem, un plateau peut accueillir des expositions. En « sous-mer », l'Agora propose, entre autre, un amphithéâtre pour des spectacles, conférences et projections de films.

Messieurs François de Boisgelin, directeur et Jean Pinatel, directeur technique, retracent le parcours de la création de ce « lieu de réseaux ». La Villa Méditerranée est un bâtiment tout en symbole, les pieds dans la mer... visible partout où notre regard se pose : par les grandes baies vitrées, par les hublots et les ouvertures prévues dans les plafonds au sous-sol.

M. Bernard Morel, un des vices-présidents de la Région PACA et vice-président du CA de la Villa Méditerranée, prend le relais pour expliquer aux députés la mission de cette œuvre d'architecture. C'est, dès 1999, que Michel Vauzelle, président de la Région PACA, a fait le vœu de construire un bâtiment dédié à la vocation méditerranéenne de Marseille. Aujourd'hui, ce vœu s'est réalisé et ce bâtiment aérien, terrestre et sous-marin a pour vocation de soutenir la coopération en Méditerranée, tout en sensibilisant les citoyens les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour M. Morel, la Villa proposera trois types d'accueil :

- l'installation temporaire d'organisations en devenir,
- l'organisation de manifestations diverses et multiples (colloques, débats) et
- l'ouverture au grand public avec des parcours d'expositions, des manifestations en soirée (films, concerts, conférences...).

Pour chacune des expositions, l'idée sera de faire appel à une équipe « d'intellectuels » pour imaginer le thème et d'ensuite passer le relais à un « narrateur » qui concevra l'expo après avoir enquêté, reçu la parole des citoyens et des scientifiques.

Le premier narrateur choisi est M. Régis Sauder, un cinéaste, et l'exposition sera consacrée à « 2031 en Méditerranée, nos futurs... ». Pour la mettre en place, il a travaillé avec des artistes mais aussi des lycéens, des musiciens de Tunis et le Lycée français d'Izmir, pour recueillir les appréhensions et leurs rêves d'avenir. M. Bernard Morel explique en quoi Marseille forme avec la rive sud de la Méditerranée une communauté de cohabitation. Depuis qu'elle existe, la ville est marquée par des échanges marchands et de populations; c'est une ville d'immigration.

Ce *melting pot* méditerranéen est la force de Marseille. Coincée entre les collines et la mer, elle a longtemps vécu sur elle-même tout en accueillant les immigrés et les rapatriés de la décolonisation.

M. Morel revient, ensuite, sur l'idée du symbole de la Villa Méditerranée : depuis 1.000 ans, la Méditerranée a été le témoin de tant de conflits qu'il fallait lui trouver un lieu de paix. Et cette paix ne passe pas par les relations inter-étatiques trop compliquées, mais bien par des relations inter-régionales. Ce sont les collectivités territoriales qui peuvent arriver à nouer ces liens. La Villa a pour vocation d'être un lieu d'accueil et d'échanges ouvert à tous les réseaux de coopération.

---

<sup>10</sup> <http://www.villa-mediterranee.org/fr>

Le Vice-Président du Conseil PACA s'avère être un fin connaisseur de la Belgique et de son système institutionnel, il connaît bien le statut de la Région bruxelloise. Il souligne que Bruxelles et Marseille présentent un certain nombre de points communs avec des quartiers riches et des quartiers plus précarisés où l'immigration est plus importante et ce, au sein même de la ville, à la différence évidente de Paris.

Pour ce qui concerne la région marseillaise, il devrait être possible d'avoir des agglomérations sans créer pour autant une institution métropolitaine. L'idée serait de créer des services métropolitains uniques. Il prend l'exemple de New York où les pompiers et la police sont métropolitains; pour autant la trentaine de communes qui composent la métropole sont indépendantes. Selon lui, le nœud du problème se situe dans le différentiel des revenus. La région de Marseille est composée de villes riches et de villes pauvres telle précisément Marseille; 54% des Marseillais ne paient pas d'impôts sur le revenu. Les villes d'Aix, Aubagne, Martigues, Istres... ont déclenché une offensive politique concertée pour ne pas faire partie de cette métropole qui leur imposerait de partager leurs revenus. Et de prendre l'exemple de la maire d'Aix-en-Provence qui exprimait le fait qu'avec la métropole, sa ville n'aurait pas pu se doter de deux nouvelles infrastructures culturelles (un théâtre et le Pavillon noir, centre chorégraphique national) mais d'une seule... Ou de la commune d'Istres qui dispose de deux patinoires, trois piscines et deux centres d'art contemporain pour 40.000 habitants !

M. Bernard Morel s'attarde à l'un des enjeux majeurs de MP2013, à savoir impliquer les jeunes des quartiers nord au projet. Quelques mois après le lancement de cette année culturelle, il se déclare moyennement satisfait : la question n'est pas que ces jeunes n'aient pas été associés aux activités mais parce qu'ils ne se sentent pas très impliqués. Il reviendra notamment à la Villa Méditerranée de réunir tous les Marseillais autour d'un projet fédérateur. Il a bon espoir que cela réussira.

Concernant l'emploi et le développement économique, M. Morel déplore le manque de temps pour pouvoir exposer l'ensemble de la politique régionale. Il indique cependant que les compétences entre les Régions, les Départements et l'État sont très déterminées mais spécificité française, chaque collectivité peut se saisir d'un sujet pourvu qu'il y ait un intérêt. Les compétences comme l'Emploi par exemple, ne sont pas des compétences de la Région PACA. Par contre, la Région s'en occupe parce que cela fait partie du développement économique.

A propos du développement économique, M. Morel signifie qu'après 30 ans de deuil (écroulement des industries navales et agro-alimentaires), il lui semble temps de construire quelque chose de différent pour Marseille. Le système industrialo-portuaire (comme à Anvers) s'est effondré parce que les entreprises n'ont pas pris le train de la modernisation faute de main d'œuvre bon marché abondante. Aujourd'hui, une reconstruction industrielle est nécessaire, tant par les techno-pôles que par le système industrialo-portuaire.

Le deuxième aspect du développement économique passe selon lui par une meilleure organisation des services à la personne difficiles à faire fonctionner au sein d'une grande ville, faute de proximité. En ce qui concerne la formation professionnelle, compétence régionale cette fois-ci, elle est assez mal organisée à cause de la taxe d'apprentissage<sup>11</sup> qui multiplie le nombre d'organismes collecteurs. De plus, de nombreux savoir-faire se sont perdus (dans la construction navale par exemple), il faut donc faire appel à des pays voisins pour former de nouvelles personnes ou encore l'inadéquation entre l'apprentissage et les demandes du terrain.

---

<sup>11</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe\\_d%27apprentissage](http://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe_d%27apprentissage)

La visite de la Villa Méditerranée se poursuit avec Monsieur Vincent Gaston, responsable des Relations publiques et internationales.

- **Déjeuner à la Chambre de commerce franco-belge du Sud de la France**

Le vendredi midi, les parlementaires sont invités au Club du Vieux-Port pour un déjeuner avec des représentants de la Chambre de commerce franco-belge du Sud de la France<sup>12</sup>. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation de M. Olivier Van de Winkel, président de la Chambre de commerce. Au menu, des spécialités provençales et le système institutionnel bruxellois. Pendant près d'une heure, Français et Bruxellois ont joué au jeu des questions et réponses.

- **Rencontres à la Friche Belle-de-Mai**

Thématique

*Secteur culturel : lieux d'émergence et formation professionnelle*

Intervenants

- M. Alain Arnaudet, Directeur de la Friche Belle-de-Mai

- M. Vincent Mazer, Chargé de mission emploi-formation à la Direction de la culture et du patrimoine du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'après-midi se déroule à la Friche Belle-de-Mai<sup>13</sup>, une ancienne manufacture de tabacs réaffectée en projet culturel pour un projet urbain... Ces 45.000 m<sup>2</sup> dédiés à la culture sont avant tout là pour fabriquer de l'espace urbain, du développement économique et social dans un quartier un peu excentré, au milieu duquel défilent les trains. Au-delà des activités artistiques qui sont au cœur de son projet, la Friche souhaite rendre au public cet immense territoire, le partager, en faire un lieu « *commun* » en référence au « *champ communal* » des fêtes, des foires et des rassemblements du village ancien. Autrement dit, en faire un lieu de vie aux multiples usages en continuité avec ceux de la ville. Outre les espaces consacrés à la création artistique que sont les espaces de travail (ateliers d'artistes, bureaux pour les opérateurs artistiques) et les espaces de diffusion (salles de spectacles, de concerts, d'exposition), la Friche propose des lieux ouverts comme un *skate park*, des espaces jardinés, un marché paysan, un restaurant et une crèche.

La délégation est accueillie par M. Alain Arnaudet, directeur de la Friche Belle-de-Mai. Devant la maquette des lieux, il présente le site et son organisation. La Friche Belle-de-Mai est constituée en société anonyme à but non lucratif et fonctionne sur le modèle d'une société coopérative avec ses 70 « frichistes » (les structures artistiques et culturelles de toutes disciplines résidentes). Ceux-ci participent aux frais de fonctionnement en fonction de leur surface occupée et de leur type d'activité.

Trente millions d'euros ont été investis - ou sont en cours - pour les travaux d'aménagement. Les anciens magasins offrent des espaces de travail (bureaux, ateliers, salles de répétitions), deux théâtres devraient être inaugurés en octobre prochain et le chantier du futur Institut méditerranéen des métiers du spectacle (IMMS) débutera en 2014. Tant les partenaires publics (ville, région, département) que les partenaires privés s'accordent pour donner un maximum de moyens au développement de ce pôle culturel, vitrine de la création artistique contemporaine et lieu central pour la Capitale européenne de la culture en 2013.

---

<sup>12</sup> <http://ccfb-francesud.org>

<sup>13</sup> <http://www.lafriche.org>

M. Arnaudet espère pouvoir pérenniser l'engouement suscité par le projet car il représente un lieu d'avenir pour Marseille et sa métropole et qu'il n'existe selon lui aucun autre endroit de ce type en France. L'une des questions posées par ce type de lieu est celle du *turnover* des associations présentes. Comment jongler entre continuité et innovation? Un tel lieu se doit d'être un lieu tremplin tourné vers des projets qui se régénèrent. Ce qui explique d'abord le succès du lieu et son accès « à » et « pour » tous.

Bien qu'il soit orienté vers les cultures urbaines plus promptes à rassembler les jeunes, l'orateur précise que les Marseillais se sont d'ores et déjà appropriés le lieu : on y vient comme on irait à la plage, sans savoir ce qui s'y passe mais en sachant qu'il y aura toujours quelque chose...

Durant la présentation, M. Arnaudet explique ensuite aux parlementaires qu'un des objectifs de la Friche Belle-de-Mai est de poser la culture en tant qu'acteur économique. L'espace démontre que la culture peut être un acteur de développement, à la fois économique et social. Économique parce que la culture est un marché où l'on achète, on vend dans une démarche certes non productiviste mais tout de même économique et social parce que la culture est un espace qui pose en des termes politiques, les questions essentielles de notre société. C'est sur cette thématique d'économie et de « l'entreprise culturelle » que se poursuit l'après-midi avec M. Vincent Mazer venu présenter le projet l'Institut de méditerranéen des métiers du spectacle (IMMS).

Le projet IMMS est la constitution d'un Pôle d'Excellence Régional dont le noyau est constitué du regroupement d'une partie des activités de l'ISTS (Institut supérieur des techniques du spectacles à Avignon<sup>14</sup>) et de l'ERAC (Ecole régionale d'acteurs de Cannes<sup>15</sup>), associé au département des Arts et Spectacles de l'Université de Provence et à la formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue de Marseille. Ce pôle, dédié à la formation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant, sera implanté sur l'îlot 3 de la Friche de la Belle-de-Mai.

M. Mazer explique que la crise de l'intermittence qui s'est déroulée en France en 2003/2004 a mis en lumière les problèmes liés à l'emploi, l'activité et l'économie cachés par le système culturel qui jusqu'alors ne présentait pas tel un système économique.

En réponse à cette crise, la Région PACA a développé un dispositif de soutien à la création d'emploi. Ce dispositif qui dure trois ans, permet à une entreprise culturelle d'engager un salarié qui va permettre de consolider sa structure, son activité, ses projets, sa diffusion, sa production, etc. Avec une durée garantie (3 ans), il se distingue des emplois jeunes pour être mieux rémunéré que les salaires du secteur culturel: les barèmes vont de 1.600 € brut à 2.100 € brut pour un cadre supérieur. Avec un budget de 2.500.000 €/an, le dispositif permet de créer 50 postes d'une durée de 3 ans.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène également une politique volontariste avec les organes de formation culturelle, très nombreux sur son territoire. Son budget de 390 millions d'euros - le plus gros budget de la Région avec les transports - lui permet d'acheter des formations.

---

14 <http://www.ists-avignon.com>

15 <http://www.erac-cannes.com>

Pour l'orateur, il ne fait pas de doute que dans la mesure où les structures de formation bénéficient de financements publics, elles sont tenues d'avoir une vision à long terme. C'est pourquoi la Région a demandé aux écoles de réfléchir ensemble à une stratégie. Il en est ressorti un hiatus entre les métiers techniques et artistiques. En effet, l'arrivée des nouvelles technologies a radicalement transformé les métiers et en conséquence modifié les rapports entre les techniciens et les artistes. La solution envisagée fut de créer un centre de formation qui fusionne ces deux métiers. L'idée a donc été de croiser les deux filières par des stages communs afin de donner un maximum de chances de trouver un emploi tant aux interprètes qu'aux techniciens et administratifs. Ainsi naquit le projet IMMS, véritable « boîte à outils » des métiers du spectacle proposant :

- de la formation initiale,
- de la formation continue et
- de la formation en apprentissage.

La formation continue est un aspect important dans le secteur car il y a beaucoup de mouvement de personnel : on estime le secteur de l'intermittence à 200.000 personnes qui y entrent et 180.000 qui en sortent chaque année. Le besoin de se former à tout âge est donc primordial.

M. Mazer évoque ensuite la nécessité de professionnaliser le secteur pour le pérenniser. Terminés les grands idéaux; quand on draine une vingtaine de millions d'euros et plus d'une cinquantaine de salariés (tels les festivals d'Aix ou d'Avignon), il faut prendre ses responsabilités !

La programmation est ensuite abordée. A ce sujet, la Région a également fait évoluer sa politique. Jusque dans les années 80, les artistes avaient le choix de travailler avec qui ils voulaient, comme ils le souhaitaient. Aujourd'hui, si l'institutionnel subventionne, il a un droit de regard dans la programmation.

Dernier point évoqué : la redistribution des subsides et des lieux d'accueil comme la Friche Belle-de-Mai.

La discussion porte ensuite sur la manière dont fonctionnent les subsides en Belgique francophone. Pour terminer la visite de la Friche, les parlementaires sont invités à découvrir l'exposition « *La dernière vague* » présentée dans le cadre de *This is (not) Music*.

- **Cocktail et spectacle « Le Vieux-Port entre flammes et flots »**

Les organisateurs de MP2013 ont convié la délégation au cocktail d'initiation qui se tenait au Fort Ganteaume à l'occasion du spectacle « *Le Vieux-Port entre flammes et flots* » programmé dans le cadre de « La folle histoire des arts de la rue ». En compagnie du Maire de Marseille, M. Jean-Claude Gaudin et de Mme Dominique Vlasto, députée européenne et adjointe au maire, en charge du Tourisme et de « *Marseille 2013, Capitale européenne de la culture* », les parlementaires ont pu bénéficier de la meilleure vue sur le Vieux-Port pour admirer les illuminations. Ils se sont ensuite joints aux Marseillais venus en masse (120.000 personnes!) pour profiter de l'événement.

Samedi 4 mai 2013

○ **Rencontre au bâtiment J1 avec les responsables de MP2013**

Intervenant

- M. Ulrich Fuchs, Directeur général adjoint de Marseille-Provence 2013

- Mme Julie Chenot, Chargée de mission international de Marseille-Provence 2013

M. Marco Pasqualini de l'équipe de MP2013<sup>16</sup>, organisateur avec le consulat de Belgique du programme et accompagnateur de la mission, accueille la délégation devant le bâtiment « J1 ». Ce grand bâtiment qui voit accoster sur ses flancs les navires de transport a été mis à disposition de la capitale européenne de la culture<sup>17</sup> par le Grand Port maritime de Marseille.

Le thème central de la programmation de cette année culturelle est « *le partage des midis* », le dialogue des deux rives, celles de la Méditerranée. On le retrouve dans les « Ateliers de l'EuroMéditerranée », les grandes expositions qui scandent l'année, le programme des festivals, les commandes artistiques, les projets littéraires, musicaux, cinématographiques, théâtraux et, enfin, dans les ateliers de participation citoyenne. Marseille, née de la Méditerranée, est tout à la fois marine et terrienne. D'Aix-en-Provence à Marseille, d'Arles à La Ciotat, se déploie une immense aire réunissant plus de cent communes. Marseille-Provence 2013 a puisé l'esprit de sa programmation dans cette vitalité culturelle et sociale unique.

Avant de visiter le J1, la délégation est reçue par M. Ulrich Fuchs, directeur général adjoint de MP2013. Cet Allemand connaît bien les rouages d'une organisation telle que l'Année européenne de la culture puisqu'il fut responsable de la programmation de *Brême Capitale européenne de la culture 2003* et qu'en 2005, il fut nommé directeur adjoint et directeur du programme de Linz capitale européenne de la culture 2009.

M. Fuchs commence par l'historique de la candidature de Marseille-Provence. Le choix s'est, en quelque sorte, imposé au jury de l'Union européenne qui accorde une bourse de 1,5 million d'euros, sans compter les 2,3 millions d'euros engagés via les fonds structurels. Si le projet est bien régional, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est piloté par la ville de Marseille.

Deux raisons ont influencé l'association de Marseille avec sa région : le projet de métropole et le fait que la coopération territoriale devait être absolument développée. Pour éviter les problèmes de gouvernance liées aux difficultés entre les villes de la métropole et les débats politiques en vue des élections de 2014, la présidence de l'association a été confiée au président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, M. Jacques Pfister. Pour l'instant, on ne sait pas si MP2013 va concrètement aider à la métropolisation mais ce projet de Capitale européenne de la culture aura déjà permis aux différents responsables de travailler ensemble et de se rendre compte que cela se passe très bien...

Le travail a commencé dès 2008, date à laquelle la Région fut retenue; le communication a été, quant à elle, lancée dès la rentrée de 2012, afin de ne pas lasser le public en commençant trop tôt.

<sup>16</sup> <http://www.mp2013.fr>

<sup>17</sup> [http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/european-capitals-of-culture\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/culture/our-programmes-and-actions/capitals/european-capitals-of-culture_fr.htm)



M. Fuchs passe ensuite en revue quelques chiffres clés :

- 90 millions d'euros: budget de l'association MP2013 (2009 à 2013);
- 18 millions, soit 20% du budget, consacrés aux frais de fonctionnement de l'association (masse salariale, frais généraux, etc.) et à la coordination institutionnelle;
- 10 millions, soit 11%, réservés à la communication;
- 62 millions d'euros (69% du budget) consacrés à la production et la coproduction des manifestations culturelles.

MP2013 a produit à 100% six projets dont le GR2013 et la *TransHumance* et est coproducteur de 525 projets (sur 2.500 propositions reçues) pour des sommes comprises entre 3.000 et 800.000 euros.

Quatre cent projets sans financement ont également été labellisés MP2013.

L'association Marseille-Provence 2013, en tant que structure vouée à disparaître, a souhaité être le plus possible coproductrice afin de pouvoir transférer les projets à d'autres pour les pérenniser, et pour ce faire elle a souvent incité les élus à s'engager. A côté de l'investissement supporté par MP2013, le montant des investissements publics se chiffre à 680 millions d'euros étalés entre 2008 et 2013. Celui-ci a profité principalement aux infrastructures culturelles : MuCEM, Villa Méditerranée, Friche La Belle-de-Mai, FRAC, la rénovation des musées de la ville de Marseille, etc. Il faut également ajouter les 7 milliards d'euros apportés par le projet Euromed (1995-2020), le plus grand projet urbanistique actuel en Europe, et qui a pour but la rénovation urbaine de Marseille (gare St Charles, Vieux-Port...).

M. Fuchs détaille le financement de l'association Marseille-Provence 2013 :

- Mécénat/parrainage (plus de 200 entreprises, dont 5 partenaires officiels qui amènent chacun 1,5 million d'euros) : 15 millions d'euros
- 13 collectivités : Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône, Ville de Marseille, Communauté urbaine Alpes-de-Haute-Provence, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Arles, Communauté Arles-Crau-Camargue-Montagnette, Communauté du Pays d'Aubagne et de l'Étoile de Salon-de-Provence, Communauté du Pays de Martigues, Ville d'Istres
- État, 11 ministères
- Union européenne

Pour terminer, l'orateur aborde la question du rôle des politiques dans la pérennisation des lieux et des projets. Les pouvoirs publics devront :

- assurer le fonctionnement des nouvelles infrastructures,
- assurer la continuité de l'implication politique dans le monde culturel, et
- réfléchir au projet culturel après 2013.

Mme Julie Chenot, responsable des Relations internationales pour MP2013, prend ensuite le relais pour donner quelques informations aux parlementaires à propos du J1<sup>18</sup> : prêt du bâtiment par les autorités portuaires, installation du chauffage dans ce plateau ouvert de 6.000 m<sup>2</sup>, fermeture en été pour cause de non-climatisation... C'est un bâtiment à l'état brut qui accueille deux expositions majeures : *Méditerranées, des grandes cités d'hier aux hommes d'aujourd'hui* que la délégation va visiter et *Le Corbusier et la question du brutalisme* à partir de mi-octobre.

---

18 <http://www.mp2013.fr/le-territoire/villes-en-mutations/ouverture-du-j1/>

Outre les 2.500 m<sup>2</sup> dédiés aux expositions, le J1 héberge l'Atelier du large qui comprend la galerie La Jetée, la galerie des Quais et celle des Chercheurs de Midi, un espace jeune public et un lieu dédié à des interventions artistiques et culturelles (conférence, lecture, théâtre, musique), ainsi qu'un point d'information, une boutique-librairie et un bar-restaurant. Elle souligne que le J1 a connu très vite une grande fréquentation et il est devenu un lieu de rendez-vous des Marseillais.

L'exposition *Méditerranées, des grandes cités d'hier aux hommes d'aujourd'hui* retrace le parcours de l'homme en Méditerranée. Guidé par un Ulysse contemporain dans une odyssée en onze étapes, le visiteur déambule de port en port, de Troie à Marseille en passant par la Phénicie, la Grèce de Périclès, Al-Andalus... à la découverte des moments majeurs de l'histoire des civilisations méditerranéennes mais aussi des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

- **Déjeuner au restaurant du Musée Regards de Provence**

Depuis sa création en 1998, la *Fondation Regards de Provence* a le souhait d'implanter sa structure dans un lieu pérenne dans la ville de Marseille. Son projet de création de musée porte sur la réhabilitation de l'ancienne Station sanitaire. Situé sur le front de mer au cœur d'un véritable pôle de vie et de culture, à côté de la Cathédrale de la Major face au MuCEM et à la Villa Méditerranée, le *Musée Regards de Provence*<sup>19</sup> participe activement au réaménagement, à l'embellissement de la façade maritime et à l'amélioration d'une offre culturelle plus dynamique.

Le *Musée Regards de Provence* est le plus important équipement culturel privé parmi les grands chantiers qui s'érigent pour Marseille et le territoire à l'occasion de l'année Marseille Provence Capitale européenne de la culture en 2013.

- **Balade urbaine**

Thématiques: Citoyenneté, tourisme, cohésion sociale

Le dernier après-midi a été celui de la découverte du Marseille populaire. Il se poursuit en effet par une *balade urbaine*, initiative organisée de le cadre de MP2013.

À la suite du succès que le projet des balades urbaines avait remporté à Linz, Capitale européenne de la culture en 2009, le projet *Culture Pilots*<sup>20</sup> a essaimé en 2013 dans quatre villes européennes : Barcelone (Espagne), Lisbonne (Portugal), Marseille (France) et Vicenza (Italie). Le projet est co-porté par l'Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône (UCS 13) et Marseille-Provence 2013<sup>21</sup>.

---

19 <http://www.museeregardsdeprovence.com/>

20 <http://www.culturepilots.eu/?lang=fr>

21 <http://www.mp2013.fr/au-programme/actions-participation-citoyenne/culture-pilots-transfert-dexperience-entre-capitales/>

Accueillie par Clémence et Steve, les animateurs touristiques, la délégation va découvrir le quartier populaire du Panier pour une balade « Ombres et lumières » : église Saint Laurent, place de Lenche, vieille Charité<sup>22</sup>, bar des 13 coins (la fiction télévisée Plus belle la vie dont l'action se déroule à Marseille, s'inspire largement pour ses décors du Panier!). Les animateurs ont profité d'un arrêt pour expliquer leur démarche de travail : après des mois de recherche, ils ont découvert de nouvelles curiosités dans ce quartier très riche en termes de patrimoine. Ils ont choisi d'en dévoiler le côté obscur, au sens propre et au sens figuré. Toutes les découvertes ont été faites grâce aux témoignages des habitants. D'ailleurs, certains témoignages ont été intégrés dans la balade, d'autres sont repris par des acteurs amateurs qui interviennent au cours de la promenade.

Steve et Clémence ont été formés par le centre social Baussenque - Le chantier du Panier. Le centre social est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animations, activités et services à finalité sociale. Se référant aux valeurs de dignité, de solidarité et de démocratie, le centre social est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres. De l'accueil en centre de loisirs aux cours de sports, en passant par des ateliers créatifs et des événements culturels, les activités proposées au sein d'un centre social sont très variées et accessibles à tous.

Six centres sociaux des Bouches-du-Rhône sont impliqués dans le projet. Lors de la phase d'adaptation au contexte des Bouches-du-Rhône, il a été décidé d'axer le projet sur la valorisation du territoire et sur l'insertion professionnelle. C'est ainsi que chaque centre a intégré dans son équipe deux animateurs touristiques et culturels, recrutés parmi des personnes éloignées de l'emploi, grâce au dispositif des contrats aidés, pour une durée d'un an. Entre octobre et décembre 2012, les animateurs ont bénéficié d'une formation sur mesure autour de quatre thématiques : tourisme urbain, médiation culturelle, développement personnel et communication,

Les six Balades Urbaines Capitales<sup>23</sup> mises sur pied à Marseille sont porteuses des valeurs de solidarité, de partage et de respect de l'autre. Élaborées avec la complicité des habitants, à partir de leur vécu et de leurs savoirs, elles proposent un regard unique et personnalisé sur la ville et son patrimoine. Un regard citoyen et partagé sur la ville et ses quartiers, autrement dit la démystification des quartiers dits « sensibles » et la déconstruction des a priori sur certains territoires et certaines populations. Les visites sont une occasion concrète et ludique de créer un espace de rencontre et de partage entre les habitants et les visiteurs. Elles présentent également un patrimoine urbain, naturel et culturel méconnu qui révèle une autre facette de la ville et de ses habitants, loin des circuits classiques.

Et enfin, les balades donnent une autre idée du tourisme et de la découverte visant à mettre en valeur les richesses les plus méconnues et les plus cachées d'un territoire, à savoir les parcours de ses habitants, l'évolution de sa démographie, mais aussi des trésors artistiques ou naturels invisibles au plus grand nombre...

Une approche respectueuse et valorisante du tourisme qui met au cœur des parcours l'homme et son environnement. Aujourd'hui, le Panier devient peu à peu un quartier touristique : des ateliers d'artistes (notamment céramistes, peintres et galeristes) ont été créés dans le quartier et un train touristique y circule toute l'année.

Le centre social développe ces services et ces activités en fonction d'un projet social élaboré avec les habitants, qui jouent un rôle central dans les choix et les orientations de l'association.

Le défi actuel de ce centre social, cerné par les projets urbains modernes (FRAC, MuCEM, Villa Méditerranée), est de faire en sorte que les habitants ne soient pas déconnectés de ce qui se passe dans leur quartier. Ils ne doivent pas se sentir dépossédés et subir les évolutions sans avoir l'impression d'en faire partie. Le centre a une chance à saisir et son rôle consiste à construire cette proximité, à permettre aux habitants de ce quartier populaire d'accéder à ce qui se passe aux alentours.

---

22 [http://fr.wikipedia.org/wiki/La\\_Vieille\\_Charité](http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Vieille_Charité)

23 <http://balades.wix.com/urbainescapitales>

- **Dîner à la résidence du Consul général à Aix-en-Provence**

Pour clôturer en beauté leur mission, la délégation est reçue à la résidence du Consul général, à Aix-en-Provence.

Après un temps d'arrêt dans la ville d'Aix pour une visite rapide, les parlementaires retrouvent leurs hôtes dans le jardin provençal du Consul et de son épouse. Ceux-ci ont également convié M. Michel Parys, Consul, M. et Mme Olivier Van de Winkel, président de la Chambre de commerce franco-belge du Sud de la France ainsi que M. et Mme Pierre Michotte, avocat au Barreau de Marseille et ancien Consul honoraire de Belgique.

<b>Dimanche 5 mai 2013</b>
----------------------------

Fin de la mission parlementaire et retour à Bruxelles.

#### **4. Bilan financier**

Coût de la mission	15.787,35 €
dont	
TGV	5.058,00 €
Hôtel	4.207,66 €
Assurance assistance	80,52 €
Cadeaux	687,60 €
Location mini-bus + taxis	2.768,00 €
Per diem	4749,03 €
Invitations	339,20 € €